



## Note explicative du 24/03/2021 Budget annexe Forêts 2021

### Introduction

La commune dispose d'un patrimoine forestier.

Les opérations relatives à la gestion de ce patrimoine sont retracées dans un budget annexe Forêts assujettis à la TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée)

Il n'y a pas d'emprunt en cours sur ce budget.

Les recettes générées par les ventes de bois permettent d'effectuer certains travaux de maintenance (entretien) mais aussi quelques travaux d'investissement comme des plantations par exemple.

### Résultats de l'exercice précédent et résultats de clôture à reporter (hors restes à réaliser) :

	Résultats à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Solde d'exécution	Résultats de clôture
Investissement	-1 501.18 €		1 563.27 €	62.09 €
Fonctionnement	3 369.62 €	2 071.18 €	-3 528.90 €	- 2 230.46 €
Total	1 868.44 €	2 071.18 €	- 1 965.63 €	- 2 168.37 €

### Les crédits prévisionnels pour 2021 sont les suivants :

#### Section de fonctionnement

#### Dépenses de fonctionnement (Total : 29 609.37 €)

**002 Déficit reporté de fonctionnement : 2 230.46 €**

C'est le résultat de clôture N-1 reporté.

**011 charges à caractère général : 23 510 €**

A noter sur ce chapitre :

Au compte 61524 : des interventions de maintenance de l'Office National des Forêts pour 21 450 € se décomposant comme suit :

- Abattage parcelle 36 : 3 850 €
- Débardage parcelle 36 : 4 320 €
- Abattage parcelle 27 : 4 510 €
- Débardage parcelle 27 : 6 000 €
- Dépressage parcelle 5 : 2 700 €

Compte 6281 : 950 €. Il s'agit des cotisations à divers organismes (notamment Filière Bois, Communes forestières, PEFC...)

Compte 6282 : 1 000 €. Il s'agit des frais de garderie ONF.

**022 Dépenses imprévues de fonctionnement : 0 €**

**023 Virement à la section investissement : 3 868.91 €**

Il s'agit de l'autofinancement complémentaire pour la section d'investissement.

**65 Autres charges de gestion courantes : 0 €**

Compte 6522 : reversement de l'excédent du budget annexe au profit du budget principal. Cette année il n'est pas prévu de reversement au budget principal.

## **Recettes de fonctionnement (Total : 29 609.37 €)**

**002 Résultat de fonctionnement reporté : 0 €**

En 2021, il n'y a pas d'excédent de fonctionnement à reporter.

**70 Produits des services du domaine et ventes diverses : 29 609.37 €**

On trouve notamment dans ce chapitre :

Compte 7022 : coupe de bois 29 609.37 € (assiette des coupes 2021 ONF concernant les parcelles 27 36)

## **Section d'investissement**

### **Dépenses d'investissement (Total : 14 029.10 €)**

**001 Solde d'exécution section d'investissement reporté : 0 €**

En 2021, il n'y a pas de déficit de clôture à reporter.

**21 Immobilisations corporelles : 14 029.10 €**

**Compte 2121** : Plantations d'arbres et arbustes : **4 704.10 €** (écritures de régularisation d'imputation)

**Compte 2128** : Autres agencements et aménagements de terrains selon détail ci-dessous :

Libellé de l'opération	Montant prévisionnel HT
-Travaux d'infrastructures parcelles 36 et 27	5 200 € HT
-Régularisations d'imputations sur exercices antérieurs	4 125 € HT
<b>Total</b>	<b>9 325 € HT</b>

**020 Dépenses imprévues d'investissement : 0 €**

**Recettes d'investissement (Total : 14 029.10 €)**

**001 Excédent d'investissement reporté : 62.09 €**

**021 Virement de la section de fonctionnement : 3 868.91 €**

Autofinancement dégagé par la section de fonctionnement de l'année N et viré à l'investissement pour financer des nouvelles acquisitions et nouveaux travaux.

**10 Dotations fonds divers et réserves : 0 €**

**13 Subventions d'investissement : 1 269 €**

Il s'agit d'une subvention de Sylv'ACCTES concernant les travaux de dégagement manuel ciblé de régénération résineuse sur la parcelle 8 et les travaux sylvicoles d'intervention après la tempête du 01/07/2019 parcelles 32 et 33 (travaux effectués par l'ONF)

**23 Immobilisations en cours : 8 829.10 €**

Compte 2315 : installations techniques : 8 829.10 €

Il s'agit d'une régularisation au niveau de l'imputation. On retrouve la même somme dispatchée entre le compte 2121 et le compte 2128.

## Conclusion

Le budget prévisionnel 2021 permet de financer :

- 21 450 € de travaux de maintenance
- 5 200 € de travaux d'investissement

Soit un total de travaux de **26 650 €**.

Les recettes prévisionnelles des ventes de bois sont estimées à **29 609.37 €**